tello elytro-rumque triente posteriori nigris; rostro brevissimo, latitudine basali breviore, sæpius rufescente: antennis brevibus, medium corporis haud attingentibus, nigris, basi rufescentibus, articulis latis, compressis, a 3° inde subdentato-productis, ultimo elongato-elliptico; prothorace sat transverso, apicem versus paulum angustato, lateraliter late reflexo-marginato, angulis anticis rotundatis, posticis obtusis, basi utrinque leviter bisinuata; elytris a basi usque ultra medium paululum dilatatis, dein apicem versus similiter attenuatis, 4-costatis, costis 2 et 4 paulo magis elevatis, hac ad humerum leviter incrassata, tertia apice abbreviata, intervallis costarum sat grosse sed parum profunde rugoso-punctatis, nigredine apicali antice utrinque oblique limitata; corpore subtus et pedibus nigris, trochanteribus, femorum tibiarumque margine interiori sæpius rufescentibus; abdomine segmentis ventralibus ad latera late rufo-flavis, penultimo postice medio arcuatim emarginato, ultimo elongato-triangulari, bivalvato, rufescente, forcipe ad apicem leviter curvato; unguiculis rufis. — Long., 10 mill.; elytr. lat. max., 4 mill. — ♀ Hucusque invisa.

Afrique orientale anglaise : Lesammise, Rendilé, 1 ex. ♂. — Déjà récolté en 1885 par M. Revoil au pays des Somalis et en 1904 par M. Alluaud à Kibwési (Wa-Kamba). Muséum de Paris.

Espèce très voisine du *D. peltatus* C. Waterh. du lac N'gami (Illustr. typ. Spec. Coleopt., Lycidae, p. 9, pl. II, fig. 5), mais distincte par la taille plus grande, les élytres moins parallèles, assez sensiblement élargis dans leur milieu avec la coloration noire postérieure obliquement coupée de la suture vers le bord marginal, tandis qu'elle est carrément tronquée antérieurement dans la figure donnée par M. Waterhouse.

9. Xylobanus nigricollis Bourg., var. inapicalis Bourg. — Afrique orientale anglaise : Escarpment, septembre (♀).

Paralipsa gularis *Zeller*, *Gallériide d'origine orientale observée récemment en France.*

I. Synonymie.

par M. J. de Joannis.

M. de Loverdo a publié l'an dernier une note fort intéressante sur un microlépidoptère observé depuis quelques années à Aix-en-Provence (*Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, 1er juillet 1907, t. CXLV, p. 90). Cet insecte s'attaquait, à l'état de chenille, à des provisions d'amandes, dans une pâtisserie. M. de Loverdo avait envoyé un lot de ces amandes à M. P. Lesne, Assistant au Laboratoire d'Entomologie du

Muséum d'histoire naturelle de Paris, qui me montra les insectes parfaits qu'il en avait obtenus. Je trouvai les ♂♂ identiques à un exemplaire de ma collection portant sur l'étiquette, de la main de feu Ragonot : «*Paralipsa tenebrosus* Butl., *gularis*, Zell.». C'est le nom donné par Zeller qui est le plus ancien; ce fut donc lui que j'indiquai pour l'espèce d'Aix, et c'est sous ce nom que M. de Loverdo en a parlé. Ultérieurement, M. Pettit a publié un article contenant des renseignements plus complets à certains égards, en utilisant les détails qui lui avaient été fournis par M. Lesne (*La Science au* XXe *siècle*, n° du 15 septembre 1907, p. 286).

Il y a lieu néanmoins de revenir encore sur ce sujet. Désirant, en effet, étudier plus à fond cette espèce en vue d'une note à publier, j'ai été amené à faire plusieurs constatations intéressantes.

Zeller a décrit cette espèce en 1877 (*Hor. Soc. ent. Ross.*, XIII, 1877, p. 74, pl. I, fig. 26 ♂, pl. II, fig. 27 ♀), en la plaçant dans le genre *Melissoblaptes* qu'il avait établi en 1839 pour une espèce de Hongrie, *foedella;* celle-ci est bien peu connue à la vérité, mais, d'après la description de Zeller et la figure qu'en a donnée Herrich Schaeffer, elle diffère certainement par des caractères génériques de *gularis* qui ne pouvait donc rester dans le genre *Melissoblaptes;* les types, ♂ et ♀, de Zeller venaient du Japon et faisaient partie de la collection Staudinger.

Deux ans plus tard, M. A.-G. Butler établit le genre *Paralipsa* pour une espèce qu'il nommait *modesta*, décrite sur un ♂ venant aussi du Japon (*Ann. Mag. Nat. Hist.*, (5), IV, 1879, p. 455); et, la même année, le même auteur décrivit, encore du Japon, un insecte qu'il nomma *Melissoblaptes tenebrosus*, d'après un exemplaire ♀ (*Ill. Lep. Het. B. M.*, III, p. 78, pl. LX, fig. 1.)

Dans la monographie des *Phycitinae* et *Galleriinae*, t. II (*Mém. sur les Lépidoptères*, par Romanoff, t. VIII), p. 472 et suiv., Ragonot et son continuateur, sir G. F. Hampson, ont classé ces espèces comme il suit :

58. *Paralipsa modesta* Butl., figurée pl. XLIII, fig. 25;

. . . .

61. *Paralipsa gularis* Zell. = *tenebrosus* Butl.

Ces deux espèces étaient certainement très voisines et demandaient à être étudiées comparativement. Le dimorphisme sexuel étant souvent considérable dans ce genre, tout ce que l'on pouvait faire était de comparer *P. modesta* avec le ♂ de *P. gularis*, et *P. tenebrosus* avec le ♀ de cette même espèce. L'examen des figures de ces diverses formes ne révèle à première vue aucun caractère distinctif bien net, soit au point de vue de la coupe, soit au point de vue du coloris de l'aile, et les seules différences que l'on peut déduire de l'ouvrage de Ragonot sont celles-ci : *P. modesta* aurait une petite tache «semi-transparente» vers le milieu de l'aile et *gularis* ne la posséderait pas; de plus, la cellule s'étendrait aux cinq sixièmes de la longueur de l'aile su-

périeure chez *modesta* et aux quatre sixièmes seulement chez *gularis*. Ce dernier caractère aurait une importance sérieuse, car le développement de la cellule chez les ♂♂ des gallérides est souvent énorme : ses proportions exactes ont donc un intérêt véritable. Toutefois, les dessins colorés de l'aile du ♂, qui correspondent toujours aux détails de la nervulation, ne semblaient point indiquer de différence de l'ordre indiqué sur les figures de *P. gularis* ♂ et de *P. modesta*; il semblait donc très désirable, pour comparer exactement ces «espèces», de voir les types originaux, c'est ce que j'ai pu faire heureusement.

Au mois d'août dernier, j'ai eu l'occasion de voir au British Museum, les types de *modesta* Butl. et de *tenebrosus* Butl. ; j'avais emporté avec moi plusieurs exemplaires éclos des amandes d'Aix-en-Provence, que M. Lesne avait obligeamment mis à ma disposition, et j'ai pu constater que les ♂♂ d'Aix s'accordaient parfaitement avec *modesta* et le ♀♀ avec *tenebrosus*. De plus, je constatai que tous les insectes classés au Muséum de Londres, soit comme *modesta*, soit comme *gularis*, appartenaient à une seule et même espèce. Leurs provenances étaient : Japon, Chine orientale (Chang-haï), centrale (Tchang-yang) et occidentale (Mou-pin, etc.), le Sikkim et l'Inde occidentale (Belgaum), Leech indique également le Bhoutan (*Tr. Ent. Soc. Lond.*, 1901, p. 386). Quant à la petite tache «semi-transparente» indiquée par Ragonot sur le type de *modesta*, elle existe sans nul doute, mais peut être due simplement à la disparition de quelques écailles en un point de l'aile où la membrane est amincie.

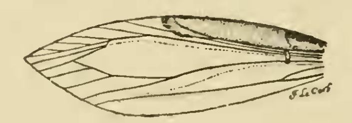
Restait à voir les types de *gularis* Z. Ceux-ci se trouvent maintenant avec la collection Staudinger au Musée de Berlin. M. P. Lesne en demanda communication et M. le Professeur Kolbe eut l'obligeance de lui envoyer 1 ♂ et 1 ♀ des types de Zeller (qui sont au nombre de 2 ♂ et de 2 ♀). Le ♂ a 25 millimètres d'envergure, la ♀ 24 millim. 5. Les dessins sont identiquement les mêmes que chez les *Paralipsa* des amandes de Provence, et les proportions des ailes n'en diffèrent en rien. La cellule des ailes supérieures chez le ♂ s'étend visiblement aux cinq sixièmes de la longueur totale : en évaluant avec soin les deux tiers de l'aile à partir de la base, on obtient un point qui tombe à l'intérieur de la cellule et est notablement distant de son extrémité. Ce caractère, ainsi que la tache «semi-transparente», ne peut donc servir à différencier *gularis* ♂ et *modesta*. Les ♀, *tenebrosus* vues à Londres et *gularis* venue de Berlin, s'accordent d'ailleurs si parfaitement avec les ♀♀ obtenues des amandes d'Aix, qu'on doit les déclarer identiques spécifiquement.

En conséquence, il n'y a pas là deux espèces, mais une seule, qui doit être désignée ainsi :

Paralipsa gularis (Zeller), 1877 = *modesta* Butl., 1879 — *tenebrosus* (Butl.), 1879.

Il y a également lieu de préciser certains détails donnés par Ragonot au

sujet des particularités que présente l'aile supérieure du ♂ de cette espèce. «Chez le ♂ de *modesta,* dit-il, les ailes supérieures ont un bourrelet d'écailles s'étendant de la nervure sous-costale jusqu'au milieu de l'aile où les écailles forment une petite poche creuse correspondant à une tache semi-transparente du dessus de l'aile» (*l. c.*, p. 473). J'ai dénudé avec soin la région intéressée chez quelques ♂♂ (originaires de Chang-haï), et voici comment il faut comprendre ce «bourrelet d'écailles» (fig.)[1] : A la base



Aile supérieure de *Paralipsa gularis* Zell. ♂, grandie.

de l'aile, le long de la côte, se trouve une sorte de long repli membraneux, faisant vraisemblablement charnière le long de la côte pendant la vie de l'insecte; ce repli atteint, en longueur, à peu près le milieu de l'aile, et, en largeur, il recouvre la région costale jusqu'à la nervure costale (12) qui est fortement déviée; à son extrémité terminale, il est tronqué obliquement. Ce repli contient un long pinceau de poils soyeux blonds très fins qui dépasse l'extrémité de cette gaine. Celle-ci est revêtue en dessous, à sa face externe, d'écailles brunâtres ou d'un brun noirâtre et de quelques longs poils bruns couchés, tout à fait distincts de la bourre soyeuse contenue dans la poche. Cette touffe de bourre semble insérée tout entière à la base de l'aile où la gaine membraneuse est un peu épaissie et jaunâtre; avec des pinces fines on peut, en effet, saisir des mèches decette soie, débordant l'extrémité de la gaine, et les arracher, or elles se détachent toujours de la base. Quand l'insecte n'a pas été aplati par l'étalage, cette poche est comme gonflée et l'extrémité du pinceau s'élargit un peu en éventail, formant cette «poche creuse» dont parle Ragonot.

En dessus de l'aile, on voit clairement un renflement de la membrane de l'aile dans toute cette région et, comme il a été indiqué plus haut, les nervures costale et sous-costale sont déviées et rejetées vers le milieu de l'aile.

Il est bon d'ajouter que la couleur des ailes du ♂ change beaucoup par le vieillissement. A l'éclosion, le fond des ailes est *gris fer,* tandis que chez les exemplaires pris au vol et vieillis, même lorqu'ils sont encore bien conservés au point de vue de l'intégrité des écailles, la teinte générale devient beaucoup plus pâle : cette teinte, vieillie, est bien indiquée par la figure de Ragonot (pl. XLIII, fig. 25).

D'après ce qui a été dit, on voit que cette espèce est originaire de

[1] L'excellente figure ci-jointe est due à M. F. Le Cerf.

l'Extrême-Orient, répandue qu'elle est au Japon, en Chine et dans l'Inde, et il n'y a guère lieu de douter que ce soit par suite d'importation de denrées originaires de ces régions qu'elle a été introduite dans la pâtisserie d'Aix, où, depuis plusieurs années, elle se perpétue, grâce à la température douce des pièces où se trouvent les dépôts d'amandes, tandis qu'elle ne paraît pas encore s'être répandue librement au dehors.

Ce n'est d'ailleurs pas sa première apparition en Europe.

En 1892, M. J. H. A. Jenner a signalé sa présence en Angleterre (*The Entomologist*, t. XXV, p. 286). En septembre 1891, il avait reçu d'un de ses amis des échantillons de riz récemment arrivé du Japon et connu sous le nom de «*Polished Japan Rice*». Ces échantillons contenaient des cocons construits avec des grains de riz reliés par de la soie, parfois cinquante ou soixante grains étaient ainsi agglomérés.

Au mois de juin suivant, deux papillons sortirent et furent déterminés, par M. C. O. Waterhouse, *Melissoblaptes gularis* Z. Vraisemblablement, ces deux insectes n'étaient pas les seuls arrivés du Japon; toutefois il ne semble pas que l'espèce se soit établie en Angleterre.

De ces faits on peut conclure qu'il y a un danger spécial à surveiller dans les importations des denrées analogues au riz ou aux amandes de provenance d'Extrême-Orient. Il ne semble pas que le *P. gularis* puisse facilement s'acclimater, immédiatement du moins, mais des colonies pourraient fort bien se fonder dans des magasins ou des dépôts de fruits secs ou de céréales et se propager par des transports de place en place. M. de Loverdo a indiqué le refroidissement comme un procédé efficace et sans danger pour arrêter ces invasions.

On peut rapprocher de ces faits ceux qui ont déjà été cités pour d'autres Gallérides; la sous-famille des *Galleriinæ* fournit, en effet, bon nombre d'espèces nuisibles.

Tout d'abord, les espèces nuisibles aux ruches et parmi lesquelles il faut compter :

Galleria mellonella L.
Achroia grisella F.
Achroia innotata Wlk.

J'ai obtenu cette dernière espèce de débris de gâteaux d'abeilles venant de Madagascar, communiqués par M. E. Fleutiaux, et de fragments de cire venant d'Abyssinie, qui m'avaient été communiqués par M. Coutière. Elle a été décrite primitivement de Bornéo et se distingue de notre *Achroia grisella* F. par sa plus grande taille et sa couleur brun rougeâtre. Dans les fragments de cire d'Abyssinie, les trois espèces se trouvaient ensemble.

Se rapprochant davantage du cas de *Paralipsa gularis* Z., on peut citer : *Corcyra cephalonica* Z. dont la chenille s'attaque aux raisins de Corinthe, et divers autres fruits secs. Observée aux Antilles, aux îles Seychelles, aux

îles Ioniennes, à Naples, l'espèce se trouve maintenant acclimatée en Angleterre. Elle a été observée aussi à Hambourg, en 1881, également dans des raisins de Corinthe.

Corcyra translineella Rag. Vers 1894, M. A. A. Fauvel, Inspecteur des Messageries maritimes, revenant alors de la Réunion, me remit des fruits de Cacaoyer attaqués par des chenilles; les papillons qui en sortirent furent soumis à Ragonot qui y reconnut une espèce distincte de *C. cephalonica;* or, plus récemment, M. E. Fleutiaux me remit des graines de Sésame venant du Soudan sénégalais, qui me donnèrent la même espèce que le cacao de la Réunion.

On peut encore rapprocher des précédentes *Meyrickia latro* Z. qui vit de graines d'une Graminée en Australie, formant des galeries résistantes de soie et de débris, et un cocon papyracé, ce qui rappelle absolument les mœurs des autres Gallérides. Il ne serait pas étonnant de voir cette espèce s'attaquer un jour aux céréales.

Trachylepidia fructicassiella Rag., d'Égypte, Syrie et Inde, élevée des gousses de *Cassia fistula.*

Eldane saccharina Wlk. qui vit dans les tiges de canne à sucre (Afrique occidentale).

Sur une nouvelle division des Tabanides du genre Pangonia,

par M. Jacques Surcouf.

Le genre Pangonia a été créé par Latreille en 1802. Depuis, les recherches des naturalistes ont permis de nombreuses coupes dans ce genre qui comprend plus de 1,800 espèces actuellement connues. Les démembrements ont été les suivants : genre *Tanyglossa*, Meigen; *Philochile*, Wied: *Scione*, Walker: *Miceria*, Walker; *Fidena*, Walker; *Melpia*, Walker; *Scaptia*, Walker: *Tacina*, Walker; *Phora*, Walker; *Clanis*, Walker; *Oscao*, Walker: *Plinthina*, Walker: *Scarphia*, Walker; *Lilaea*, Walker; *Diatomineura*, Rondani; *Erephosis*, Rondani; *Corizoneura*, Rondani; *Sackenimyia*, Bigot.

Dans la classification primitive de Latreille et ensuite de Wiedemann (1821), le genre *Pangonia* est caractérisé par l'existence de huit segments dans le troisième article antennaire, la présence ou l'absence d'ocelles, la trompe allongée.

Macquart, en 1834, revisant la famille des Tabaniens, rangea sous le nom de Pangonia tous ceux à trompe horizontale, longue, menue, à lèvres terminales peu distinctes et à troisième article antennaire subuliforme à huit divisions.

Walker, dans son tableau des Tabanides, assigna comme caractères au